

comme modifier les modalités d'application de tel ou tel régime ou retirer les pouvoirs à un office, s'il le juge à propos. La loi ne stipule pas qu'il doive y avoir un accord ou un consentement de la province avant la prise des mesures que j'ai mentionnées.

Je crois que les preuves recueillies par le comité spécial confirment les conclusions de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, c'est-à-dire que l'OCCO dans ses travaux n'a pas assez tenu compte de l'intérêt du consommateur. La Commission avait également constaté que le prix spécial avait été fixé à un niveau si élevé qu'il favorisait la surproduction tout en ralentissant les ventes au détail. Enfin, la Commission s'était rendu compte que les prix de revient en fonction desquels on avait arrêté le prix spécial, n'étaient ni réalistes ni propres à cette fin.

Il faudrait noter que le manque de planification qui est apparu avant que l'OCCO n'entre en fonction et la mauvaise administration qui a ensuite entravé ses activités, sont intervenus au moment où tous les pouvoirs de décision et de gestion étaient aux mains des producteurs.

A mon avis, madame l'Orateur, le gouvernement fédéral ne devrait plus créer d'offices de commercialisation en vertu de la loi, à moins que les plans et méthodes d'administration en soient fermement établis, de sorte que les erreurs commises par l'OCCO ne se reproduisent plus.

La destruction de 29 millions d'œufs est, en soi, une mauvaise affaire, mais ce que ce geste démontre est aussi fort troublant: il nous fait voir les lacunes de l'administration de l'Office au détriment des producteurs et des consommateurs ainsi que les lacunes découlant de la création en vertu de la loi d'offices de commercialisation.

Les difficultés de l'Office nous donnent une bonne leçon qu'il nous a fallu, malheureusement, apprendre par une expérience coûteuse à la fois pour le producteur et le consommateur. Espérons qu'elle nous aura été servie assez tôt dans nos tentatives pour mettre au point des programmes nationaux de gestion des approvisionnements, afin qu'avec l'aide du gouvernement fédéral, les erreurs et la mauvaise gestion imputées à l'office ne se répètent plus. Dans ce cas, les intérêts de tous les Canadiens, producteurs et consommateurs, et, partant, l'intérêt public, seront mieux servis à l'avenir et le travail du comité spécial aura été des plus fructueux.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais que le compte rendu montre que les députés de l'opposition ont applaudi vigoureusement un discours très constructif et qu'au plus quatre ministériels ont applaudi.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Madame l'Orateur, il serait plus juste de montrer, si cela se pouvait, que beaucoup plus d'entre eux étaient avec moi par l'esprit.

Des voix: Bravo!

M. Ellis: Ils n'ont pas besoin d'esprit, mais de courage.

Commercialisation des œufs

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame l'Orateur, la question a été examinée sous tous ses angles ou à peu près et ceux qui désirent faire d'autres remarques au cours du débat actuel s'exposent à des redites. Il y a néanmoins certaines choses dont on n'a pas parlé.

Je comprends très bien le point de vue des agriculteurs qui n'étaient pas particulièrement désireux de voir un représentant de l'Association des consommateurs du Canada au sein de leur conseil. Vous ne verrez pas un président de la General Motors siéger au conseil du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile. Vous ne verrez pas un cultivateur au conseil d'administration d'une association de comptables agréés du Canada ni un agriculteur au conseil d'administration de l'ordre des avocats, des médecins ou des infirmières du pays. Tous ces gens ont néanmoins besoin de produits alimentaires et les agriculteurs ont besoin de leurs services, et pourtant on ne les a jamais invités à faire partie des associations professionnelles de l'un ou l'autre de ces groupes ni chez nous ni ailleurs.

Tout en approuvant en principe une bonne partie de ce qui a été dit, je défie les députés et l'ordre de leur profession d'inviter les agriculteurs à participer à leur conseil d'administration. Si jamais cela se produit, je suis persuadé que les agriculteurs en feront autant en invitant les consommateurs à faire partie de leur conseil d'administration.

Tous les renseignements devraient être mis à la disposition du public. Tous les avis au public exigés par le Conseil devraient être à la disposition des consommateurs et ceux-ci devraient être au courant des frais de production. Les agriculteurs ont droit à ces renseignements mais ils n'ont pu les obtenir de leur conseil, ni du Conseil de commercialisation des produits de ferme, ni du ministre ni de qui que ce soit. Les agriculteurs et les consommateurs ont droit, comme tout le monde, à ces renseignements.

Quel est l'avenir de cet office, madame l'Orateur? L'acceptation du principe d'un contrôle national de la production des denrées a été précipitée par la guerre des œufs et des poulets, qui a elle-même été précipitée par les politiques d'un gouvernement axé sur les villes et qui n'a aucune idée de la production agricole ni d'un approvisionnement alimentaire adéquat. Il a encouragé la production de certains produits, découragé celle d'autres, jusqu'à ce que la situation agricole soit déformée. Une région favorable à la culture des céréales se retrouvait productrice de porcs et de volaille grâce à une subvention fédérale enrichie d'une subvention provinciale, le tout financé à même les deniers publics. Plutôt que de voir des céréales affluer de l'Ouest, on voyait des oiseaux ou des œufs en sortir, parce que le gouvernement ne comprenait absolument pas ce qui arriverait si la production d'une denrée augmentait de 2 p. 100.

Dans n'importe quel secteur de l'agriculture sur le continent nord-américain—et pratiquement partout dans le monde—lorsqu'il y a un excédent de production de moins de 1 p. 100 sur le marché, ce marché peut s'effondrer en une nuit. C'est une chose que le cabinet urbain n'aimait pas savoir. Le premier ministre (M. Trudeau) ne pouvait comprendre cela et a permis au gouvernement d'anéantir pour ainsi dire l'agriculture d'un océan à l'autre parce qu'il croyait à tort que, s'il donnait satisfaction aux gens de l'Ouest en se débarrassant de leurs céréales, son gouvernement et Ottawa représenteraient l'État idéal pour eux.